

Le Boisé des frères devient propriété municipale



par H  l  ne Ruel
La NOUVELLE / L'UNION

Article mis en ligne le 29 octobre 2009   13:59



De chaque c  t   de la plaque comm  morative, le sup  rieur provincial Serge Toupin et le maire Roger Richard. Des fr  res du Sacr  -C  ur posent en leur compagnie.

Le Boisé des fr  res devient propri  t   municipale

Le don des fr  res du Sacr  -C  ur   la Ville de Victoriaville de ce vaste terrain bois   de 234 000 m  tres carr  s situ     l'arri  re de leur maison s'est concr  t  s, jeudi, par la signature de l'entente et soulign   par le d  voilement d'une plaque comm  morant ce jour «historique», comme l'ont qualifi   le sup  rieur provincial Serge Toupin et le maire de Victoriaville, Roger Richard. Les discours   l'int  rieur et la c  r  monie   l'ext  rieur se sont d  roul  s devant un auditoire compos   notamment par les membres de la communaut   religieuse, dont ces fr  res qui habitent toujours le 905, boulevard des Bois-Francs Sud (31 au total).

Le maire Richard les a invit  s   signer le livre d'or de la Ville de Victoriaville, un autre moyen de rappeler leur pr  sence aux g  n  rations futures.

«Vous êtes chez vous!», a-t-il lancé le maire à l'intention du public, après avoir dévoilé la plaque inaugurale de ce qu'on appelle désormais le Boisé des frères.

Une clôture, délimitant la propriété municipale, a été installée et les randonneurs auront accès aux sentiers à partir de la rue Poisson.

Le cimetière reste la propriété des frères. Peut-être qu'un jour, son entretien incombera à la corporation gérant les autres cimetières de Victoriaville, a laissé entendre le maire.

Il a rappelé que la communauté religieuse avait cédé ce terrain à la condition qu'il demeure un parc naturel. «Et c'est à perpétuité!», a souligné Roger Richard. Peu importe «l'idée brillante» que pourrait avoir un jour un politicien, a-t-il ajouté, il n'est absolument pas question qu'il y ait de la construction résidentielle ou commerciale dans ce boisé.

«Il devra être mis en valeur à des fins communautaires; on peut parler de sentiers pédestres, de pavillon sanitaire.»

Craint-on qu'une fois devenu propriété publique, le parc devienne la cible de vandales.

Le frère Toupin a répondu que déjà, beaucoup de gens fréquentaient les sentiers sans qu'il y ait de problèmes. «Plus le lieu est agréable et mis en valeur, moins il y a de vandalisme», a dit le directeur général du Cégep, Vincent Guay. «On a beau faire des crises, le savoir-vivre est dur à gérer», s'est exclamé le maire, faisant allusion à ses sorties contre les actes de vandalisme fréquemment perpétrés à la place Sainte-Victoire. Faudra-t-il installer des caméras de surveillance? «Je laisse ça au suivant!», a répliqué le maire sortant.

Si l'on sait depuis le début de l'année que les frères ont accepté de faire don à la Ville de ce vaste boisé pour en faire un parc, on a toutefois appris, lors de la cérémonie, que Victoriaville a également signé une entente avec le Cégep pour ce qui concerne l'entretien du verger et des vignes, ce qui justifiait la présence de Vincent Guay.

Toutes les modalités n'ont pas été convenues, mais, quelque part en 2010, le Cégep disposera d'un nouveau «laboratoire» pour son département d'agriculture biologique, a expliqué le directeur général du Cégep.

Il dit d'ailleurs que ce «lieu privilégié» permettra de former les étudiants tout en offrant un nouvel instrument de recherche pour le Centre d'expertise et de transfert en agriculture biologique (CETAB+) du Cégep. Plus encore, le parc pourrait s'ouvrir à des classes vertes pour de plus jeunes élèves. «Par exemple, on pourrait, dans les sentiers, identifier diverses essences d'arbres.»

Cette entente fait écho à l'œuvre pédagogique de la communauté des frères du Sacré-Cœur. Le supérieur de la communauté a rappelé que les Frères du Sacré-Cœur se sont installés à Arthabaska en 1872. C'est ici que la communauté a plongé ses racines pour se déployer ensuite dans tout le Québec, au Canada anglais et sur les cinq continents.

Le frère Toupin a ajouté qu'en faisant don d'une partie de sa propriété, la communauté voulait laisser à la population un signe tangible de son passage.

Sur la plaque commémorative, le texte signé par le frère René Goyette rappelle brièvement qu'Arthabaska a été le berceau de l'institut des frères du Sacré-Cœur. La Ville a installé la plaque dans l'environnement de cette statue de la Vierge que la communauté a déménagée dans son cimetière.



Le signataire du texte de la plaque commémorative, frère René Goyette



Plusieurs frères du Sacré-Cœur, habitant le 905, boulevard des Bois-Francis Sud, ont assisté aux discours et à la cérémonie



Les frères ont été invités à signer le livre d'or de la Ville de Victoriaville



Une clôture délimite la vaste propriété devenue municipale



Le frère Gilles Adam, supérieur de la fraternité, signe le livre d'or de la Ville.